

17- Depuis la rue du Maréchal Leclerc - église de Warlus

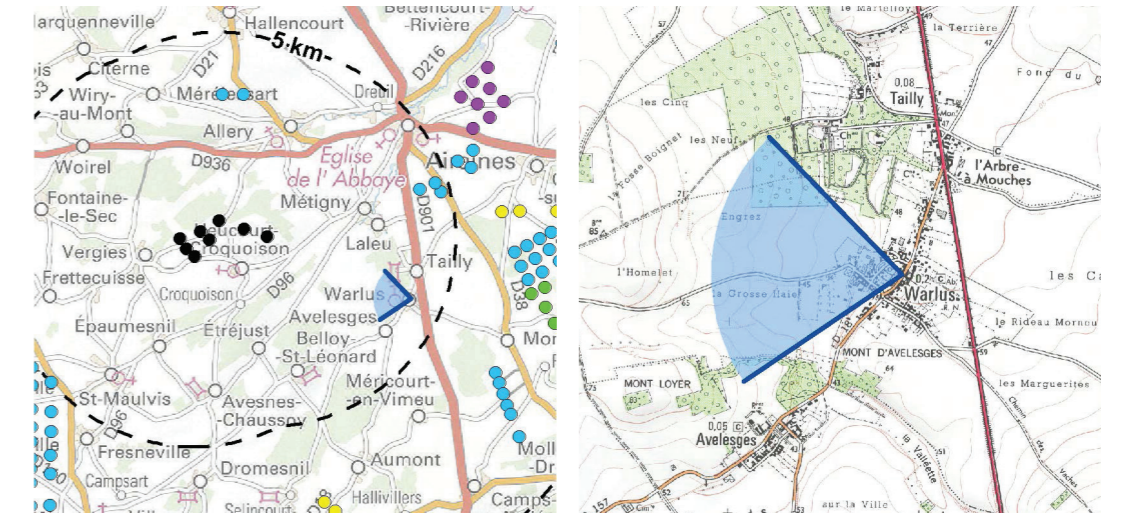
Commentaire initial (2017) : Le point de vue est situé sur la rue principale de Warlus (RD157 - rue du Mal Leclerc), à l'arrière de l'église du bourg. Dans cette trame villageoise, l'urbanisation s'intercale avec l'agriculture, comme ici avec cette parcelle de verger entre deux habitations. L'église se distingue à l'arrière d'une haie, au fond de la vue. Le projet éolien s'inscrit en grande partie à l'arrière du monument. Les éoliennes sont masquées soit par le bâti, soit pas la végétation de premier plan. L'impact peut être considéré comme nul.

Coordonnées du point de prise de vue : X=624199 / Y= 6981115 (Lambert 93)

Angle de vue : 80°

Distance à l'éolienne la plus proche : 4.2 kilomètres

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6.3 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



17- Depuis la rue du Maréchal Leclerc - église de Warlus

Commentaire révisé :

Le parc d'Aquettes n'étant pas visible, l'évolution du contexte éolien ne présente aucune influence sur l'impact du parc dans le paysage.

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



18- Depuis l'entrée d'Aveslesges par la RD18

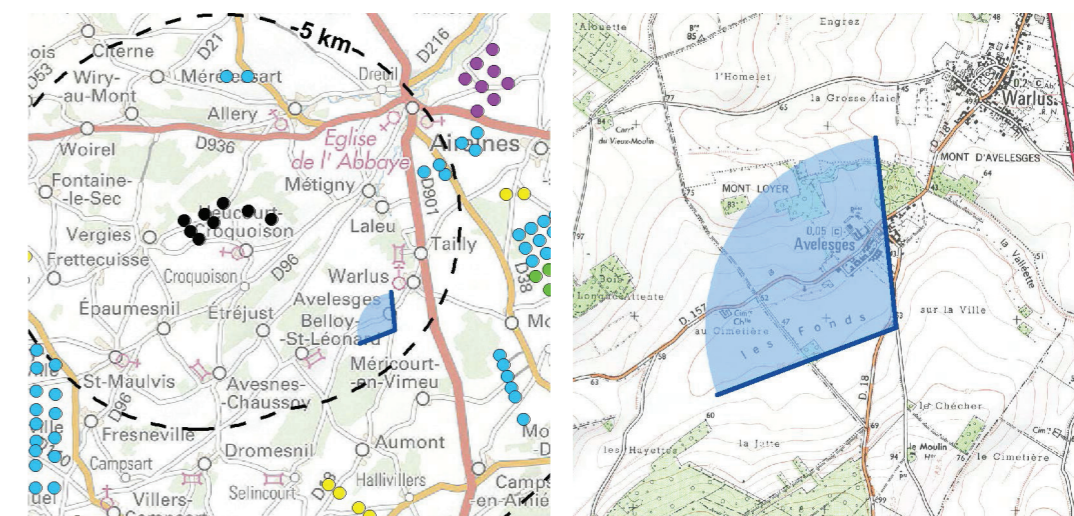
Commentaire initial (2017) : Le point de vue est situé au niveau de l'entrée sud d'Aveslesges. Le vallon offre une forme évasée et s'étend en longueur de part et d'autre de la vue. Cette vue large donne sur le versant nord où s'inscrit, à mi-pente, le bourg d'Aveslesges. L'urbanisation s'étire sur la pente, depuis le centre bourg jusqu'aux hangars agricoles et au cimetière situés dans le prolongement de la rue principale. Le vallon est surplombé par deux buttes boisées : au dessus d'Aveslesges et à gauche de la vue (bois de Belloy). Les motifs du fond de vallon sont hétérogènes : prairies et grandes cultures se succèdent, soulignés par des vestiges de motifs végétaux : arbres isolés, tiretés de haies en pointillé...où l'on devine l'uniformisation progressive du paysage agricole. Le projet éolien s'inscrit dans l'intervalle entre les deux collines. L'échelle des éoliennes s'équilibre avec celle des boisements situés de part et d'autre et celle des habitations en contrebas. L'implantation des machines sur le plateau agricole, à distance du centre-bourg, est bien lisible. L'impact est faible.

Coordonnées du point de prise de vue : X= 623656 / Y= 6979816 (Lambert 93)

Angle de vue : 105°

Distance à l'éolienne la plus proche : 4.4 kilomètres

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6.3 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



18- Depuis l'entrée d'Avelesges par la RD18

Commentaire révisé :

Aucune éolienne supplémentaire du nouveau contexte éolien n'est visible depuis cette vue. Aussi, aucun effet supplémentaire sur l'impact visuel du projet n'est relevé.

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



VUE REELLE REVISEE - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 50 cm du regard





19- Depuis la route de Belloy-Saint-Leonard - vallon d'Étrejust

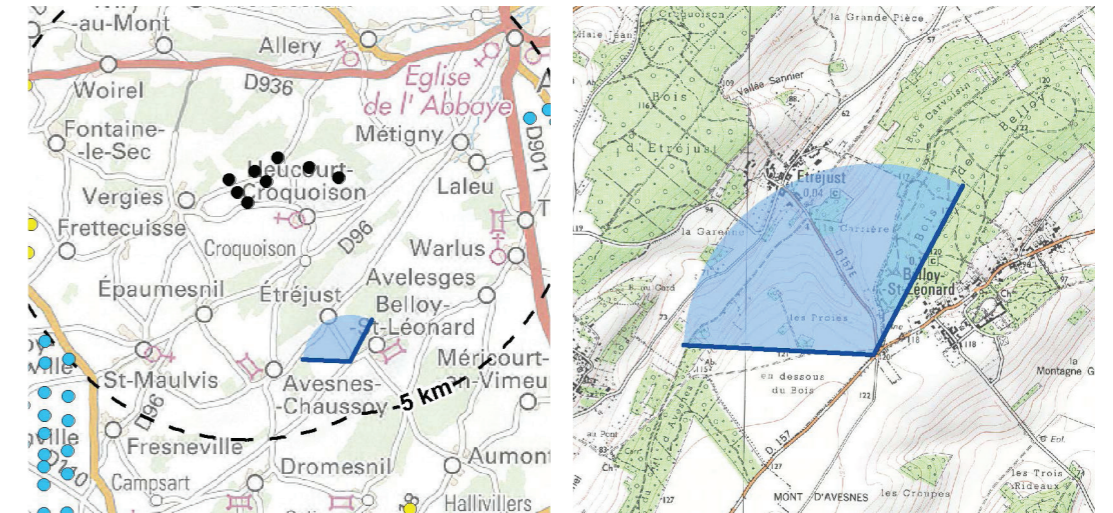
Commentaire initial (2017) : Le point de vue est situé à l'entrée ouest de Belloy-Saint-Leonard, au croisement avec la route descendant le vallon pour rejoindre le bourg d'Étrejust. La route épouse une crête du plateau et surplombe les pentes du vallon qui s'enchevêtrent sur la vue. Ces reliefs de premier plan masquent entièrement le fond du vallon et le bourg d'Étrejust. Au delà, l'horizon est bordé par le bois d'Étrejust, large bande sombre à l'arrière-plan. Le projet éolien s'inscrit à l'arrière du boisement. A cette distance, la hauteur des éoliennes s'équilibre avec la végétation de premier plan. L'implantation longitudinale s'accorde par ailleurs avec l'étendue du bois d'Étrejust. L'impact est faible.

Coordonnées du point de prise de vue : X=620621 / Y= 6978848 (Lambert 93)

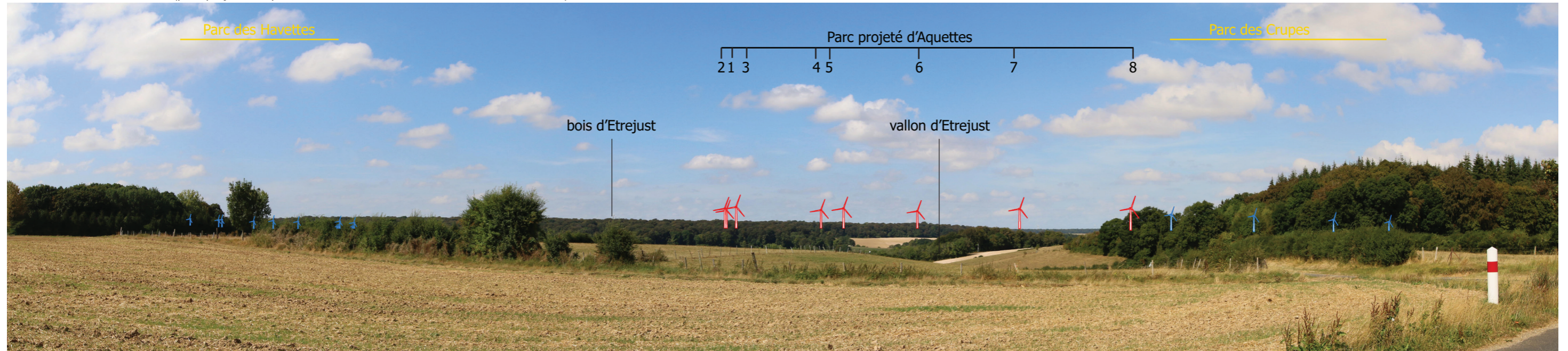
Angle de vue : 115°

Distance à l'éolienne la plus proche : 3.9 kilomètres

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4.6 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



19- Depuis la route de Belloy-Saint-Leonard - vallon d'Etrest

Commentaire révisé :

Bien que le nouveau contexte éolien apparaisse sur l'horizon, la part visible étant très limitée (extrémité des pâles), le parc d'Aquettes dispose d'une lecture identique. Aussi, aucun effet supplémentaire sur l'impact visuel du projet n'est relevé.

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)

